

Aux habitants de la commune de Chêne-Bourg

Participez au Forum public Agenda 21 !

**Jeudi 24 mai 2007
à 20 heures au Point Favre**

Ce nouveau Forum s'inscrit dans la démarche de développement durable entreprise par la commune. Ce sera l'occasion de rendre public les propositions d'actions concrètes imaginées par les habitants de Chêne-Bourg dans 5 domaines d'actions (voir page suivante). Il sera aussi possible de s'inscrire à de nouveaux «Ateliers du futur», groupes de réflexion composés d'habitants intéressés d'améliorer la qualité de vie de tous dans le respect des critères du développement durable (voir en dernière page).

L'Agenda 21 communal, c'est l'occasion pour chacun d'entre vous, habitant ou travailleur de Chêne-Bourg, d'exprimer et de défendre vos idées, votre avis, vos propositions!



Benoît Aymon, journaliste TSR («Passe-moi les jumelles») animera ce Forum de l'Agenda 21 de Chêne-Bourg

**Le Forum est ouvert à tous,
venez nombreux !**



L'Agenda 21 de Chêne-Bourg

DES ACTIONS CONCRÈTES
POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forum public 3

INFORMATIONS ET DÉBATS

1/ Les propositions des habitants :
Mobilité - Déchets - Nature et environnement
Enfants et jeunes - Sécurité et ordre public

2/ Inscriptions aux nouveaux «Ateliers du futur» :
Emploi et activités économiques - Solidarité et accueil
Énergie et bâtiments - Immobilier et aménagements
Santé et consommation

ENTRÉE LIBRE

ANIMATION Benoît Aymon

Jeudi 24 mai 07

20H SALLE COMMUNALE POINT FAVRE



Programme (20h00)

1. Allocution de bienvenue de M. Pierre Debarge
2. Présentation des travaux des Ateliers du futur
3. Questions-réponses
4. Qu'en pensent les ados de Chêne-Bourg ?
5. Présentation des 5 nouveaux Ateliers
6. Questions-réponses
7. Inscriptions aux Ateliers du futur
8. Verrée offerte par la Mairie

34 propositions concrètes rendues

Les cinq premiers Ateliers du futur de Chêne-Bourg (AFCB) et le Comité de pilotage ont mis au point 34 «fiches-actions». Il s'agit de propositions concrètes, élaborées dans le respect des critères du développement durable afin d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Les propositions seront rendues publiques à l'occasion du Forum III du jeudi 24 mai 2007. Ces documents seront prochainement diffusés dans leur intégralité dans la rubrique «Agenda 21» du site internet communal www.chene-bourg.ch. Les titres de ces 34 propositions apparaissent ci-dessous.

« Le développement durable permet de promouvoir, avec vous, pour vous, pour vos enfants, une économie performante et une société solidaire dans un environnement qui garantit santé, qualité de vie et bien-être. »

« Mobilité » (AFCB01)

- «Elaborer une stratégie de mobilité à Chêne-Bourg» (M1)
- «Promouvoir et améliorer les transports collectifs» (M2)
- «Revitaliser le projet "Espace-rue" transfrontalier» (M3)
- «Intégrer la mobilité douce dans l'aménagement du secteur de la Gare de Chêne-Bourg en relation avec le CEVA» (M4)
- «Améliorer les conditions de circulation dans la commune de Chêne-Bourg» (M5)
- «Organiser des campagnes d'information sur la mobilité» (M6)
- «Etablir un Plan de mobilité interne à l'administration communale de Chêne-Bourg» (M7)
- «Mettre en place des mesures d'accès cyclables sécurisés aux alentours du CO de la Seymaz» (M8)
- «Créer des places de stationnement pour les deux-roues» (M9)

« Gestion des déchets » (AFCB02)

- «Remplacer les corbeilles de rues par des «corbeilles sélectives» afin de favoriser le tri des déchets dans les espaces publics de la commune» (D1)
- «Améliorer et généraliser la collecte du papier dans les immeubles de la commune grâce à la mise en place de bacs à papier installés près des boîtes aux lettres» (D2)
- «Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation auprès des petites entreprises, commerces et artisans pour la promotion du tri correct des déchets» (D3)
- «Organiser une campagne en collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs afin de favoriser l'utilisation d'une vignette destinée à refuser les publicités adressées non désirées.» (D4)
- «Mettre en place un lieu pour la distribution gratuite du compost cantonal dans le secteur des Trois-Chêne» (D5)
- «Intégrer une procédure visant à évaluer systématiquement l'organisation de la gestion des déchets dans les projets immobiliers (constructions à venir et rénovations)» (D6)

Quelques membres des premiers Ateliers du futur



publiques lors du forum du 24 mai

«Nature et environnement» (AFCEB03)

- «Valoriser les potentialités écologiques des milieux semi-naturels urbains de Chêne-Bourg» (N1)
- «Mettre en place un parcours didactique le long de la Seymaz» (N2)
- «Réaliser un guide de promenades didactiques de sensibilisation au développement durable à Chêne-Bourg» (N3)
- «Promouvoir la diversité biologique indigène auprès des habitants de Chêne-Bourg» (N4)
- «Elaborer un règlement communal sur le salage des voies et trottoirs, en vue de pérenniser une pratique communale consensuelle, à la fois soucieuse de la sécurité des personnes et respectueuse de l'environnement (faune et flore)» (N5)

«Enfants et jeunes» (AFCEB04)

- «Faciliter l'accès des jeunes de 15 à 25 ans à différents types d'emplois (petit-boulot, apprentissage, emploi) en renforçant les prestations de la permanence intercommunale Action Trois Chêne pour l'Emploi» (EJ1)
- «Mettre en place une structure d'appuis extra-scolaires destinés aux enfants des écoles primaires sises sur la commune de Chêne-Bourg» (EJ2)
- «Personnaliser l'adhésion de Chêne-Bourg à l'association Le respect, ça change la vie. Faire activement participer les enfants et les jeunes de la commune à cette campagne» (EJ3)
- «Organiser des activités ludiques encourageant la participation, toutes générations confondues, des habitants de Chêne-Bourg» (EJ4)

«Sécurité et ordre public» (AFCEB05)

- «Mettre en place une collaboration inter-communale entre les «Sécurités municipales» des communes des Trois-Chêne» (S1)
- «Communiquer sur les questions d'insécurité auprès des habitants» (S2)
- «Réduire les risques d'accidents de la circulation par des mesures de sécurisation et une meilleure signalétique.» (S3)
- «Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'endettement des jeunes» (S4)
- «Promouvoir le fonds Helios auprès des commerces de Chêne-Bourg afin de faciliter leur accessibilité par les personnes handicapées» (S5)
- «Intégrer des informations spécifiques aux personnes handicapées dans le Plan officiel des Trois-Chêne» (S6)
- «Elaborer un «Plan directeur lumière» concernant l'éclairage et les illuminations des lieux publics de la commune» (S7)

Fiches-actions «inter-ateliers»

- «Dans l'ordre du jour des séances du Conseil municipal, introduire un point «Questions du public» (CP1)
- «Créer un label communal «développement durable» destiné à être attribué à des projets et à des entreprises, commerces, artisans et autres organismes de Chêne-Bourg» (CP1)
- «Organiser des réunions publiques (agoras) pour permettre à la population de Chêne-Bourg de s'exprimer sur des sujets communaux d'actualité, susceptibles d'exercer une influence sur leur qualité de vie» (CP1)



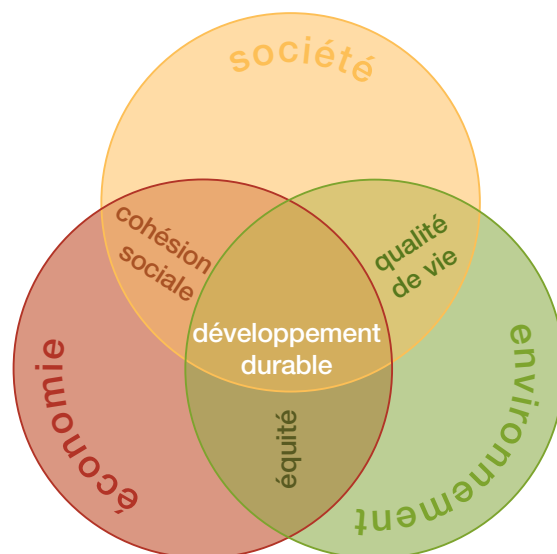
Les Ateliers du futur sont l'occasion pour chacun d'entre vous – quels que soient votre âge et votre nationalité – de favoriser concrètement le développement durable à Chêne-Bourg

Inscrivez-vous aux nouveaux Ateliers du futur!

Le **Forum du jeudi 24 mai 2007** sera aussi l'occasion de constituer de nouveaux groupes de réflexion composés d'habitants et de personnes qui travaillent à Chêne-Bourg !
Ces **Ateliers du futur** seront en charge d'analyser les 5 domaines d'actions prioritaires suivants :

- ⑥ → **Emploi et activités économiques**
- ⑦ → **Solidarité et accueil**
- ⑧ → **Energie et bâtiments**
- ⑨ → **Immobilier et aménagements**
- ⑩ → **Santé et consommation**

**Un de ces sujets vous intéresse ?
Venez au forum pour vous inscrire
à un Atelier du futur, ou remplissez
le talon ci-dessous.**



Les Ateliers du futur se réunissent environ une fois par mois pendant près d'une année. Chaque Atelier comprend un coordinateur et est accompagné d'un consultant ECO21 destiné à faciliter les réflexions du groupe en constituant la documentation utile.



Vous ne pouvez pas assister au Forum du 24 mai?

Restez cependant informé sur l'Agenda 21 communal en **adressant** ce coupon à :
Mairie de Chêne-Bourg, Agenda 21, Av. Petit-Senn 46, CP 148, 1225 Chêne-Bourg
ou en **l'envoyant par fax** au 022 348 15 80 ou en adressant vos coordonnées
par **courriel** à agenda21@chene-bourg.ch.

- Je ne pourrai pas être présent** au prochain Forum public du 24 mai 2007, mais je souhaite être tenu au courant de la constitution des prochains Ateliers du futur afin de rejoindre l'un d'eux.
- Je dispose d'une adresse électronique (voir ci-dessous) et **je suis intéressé(e) de recevoir gratuitement Chêne-Bourg_21**, la Lettre d'information électronique de l'Agenda 21 de Chêne-Bourg.
- J'envisage de participer à l'Atelier du futur** (cochez ce qui convient):
 - N° 6: Emploi et activités économiques N° 7: Solidarité et accueil N° 8: Energie et bâtiments
 - N° 9: Immobilier et aménagements N° 10: Santé et consommation

Nom, prénom

Adresse

Téléphone

E-mail